

Achat de la maison familliale

Par bedel veronique, le 13/01/2017 à 20:14

bonjour

Nous voulons divorcer et j'aimerais acheter la part de la maison de mon mari. Je voudrais savoir le montant des frais de notaire que je vais avoir à payer?

Pouvez vous me renseigner?

En vous remerciant.

Par Tisuisse, le 14/01/2017 à 10:00

Bonjour,

Votre notaire vous donnera toutes les infos nécessaires.

Par Visiteur, le 14/01/2017 à 10:22

Bonjour,

Pour avoir une idée, compter 8 à 9% entre les taxes, l'enregistrement, les frais de notaires etc...